



RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 03322
Numéro SIREN : 334 416 336
Nom ou dénomination : 1SPATIAL FRANCE SAS

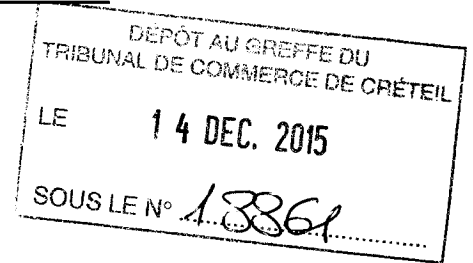
Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2015 sous le numéro de dépôt 18861

DBCE 24.03.15

01 3382

1SPATIAL FRANCE SAS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 23-25 Avenue Aristide Briand - Bâtiment Axeo 2
94110 ARCUEIL
R.C.S. CRETEIL 334 416 336

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2015



L'an Deux Mille Quinze,

Le Vingt Quatre Septembre,

A Quatorze Heures,

La **Société 1SPATIAL BELGIUM SA**, société de droit belge, ayant son siège social sis Liège Science Park – avenue du Pré Aily, 24 – 4031 ANGLEUR, représentée par son Président, Monsieur Marcus HANKE,

Associée unique de la **Société 1SPATIAL FRANCE SAS**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 200 000 euros, divisé en 76 265 actions de 15,735 euros de valeur nominale chacune, ayant son siège social sis 23-25 avenue Aristide Briand – Bâtiment Axeo 2 94110 ARCUEIL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro d'identification 334 416 336,

En présence de **Monsieur Issam TANNOUS**, Directeur Général représentant le Président non associé de la Société, 1SPATIAL FRANCE SAS, Monsieur Marcus HANKE,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Suite aux démissions respectives en date du 7 septembre 2015 de Monsieur Hervé LE ROY, représentant légal de la Société LRD & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes Titulaire, et de la Société HELOENCE représentée par Monsieur Benoît MULIN, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, il convient de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire et un nouveau Commissaire aux Comptes Suppléant, pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, jusqu'aux décisions de l'Associée Unique relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2017.

II - A pris les décisions suivantes :

- **Lecture du rapport du Président,**
- **Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement du Commissaire aux Comptes Titulaire démissionnaire,**
- **Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement du Commissaire aux Comptes Suppléant démissionnaire,**
- **Questions diverses,**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

ET

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prenant acte de la démission de Monsieur Hervé LE ROY, représentant légal de la Société L.R.D. & Associés, en sa qualité de Commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer :

- **La Société PricewaterhouseCoopers Audit**
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2 510 460 euros
ayant son siège social sis 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 672 006 483,
Représentée par Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU, en sa qualité de Président Directeur Général,

en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'aux décisions de l'Associée Unique relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2017.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prenant acte de la démission de la Société HELOENCE, représentée par Monsieur Benoît MULIN, en sa qualité de Commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer :

- **Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU**
né le 4 mai 1965 à Grenoble (38)
de nationalité française
demeurant professionnellement 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE,

en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'aux décisions de l'Associée Unique relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2017..


TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'exemplaires, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités légales et de publicité requises qu'il appartiendra.

~*~*~

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

La Société 1 SPATIAL BELGIUM SA
Représentée par M. Marcus HANKE
P/O M. Issam TANNOUS Directeur Général



Monsieur Marcus HANKE
Président
P/O M. Issam TANNOUS Directeur Général

